

**Produit** CIMENT DE ROCKITE  
**Date de révision** 22/05/2015  
**Révision** 1



### Fiche de données de sécurité

## ARTICLE 1 : IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	<b>CIMENT DE ROCKITE</b>
Utilisations de l'identifiant	Aucune utilisation spécifique identifiée.
<b>Fournisseur</b>	Hartline Products Co Inc 4568, chemin Mayfield Bureau 202 Cleveland, Ohio 44121 Tél : (216) 291-2303
<b>Personne de contact</b>	rockitecement@aol.com
<b>Telephone d'urgence</b>	(216) 291-2303

## SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Apparence</b>	Poudre.
Couleur	Blanc, Blanc cassé, Gris ou pigmenté. Une
Odeur	faible odeur.
<b>Pictogramme(s)</b>	
<b>Mot-indicateur</b>	Avertissement
<b>Mentions de danger</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Conseils de prudence</b>	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. une éruption cutanée se produit. P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
<b>Contient</b>	Ciment, portland, produits chimiques
<b>Classification SGH</b>	
Dangers physiques et chimiques	Non classés
Santé humaine	Skin Irrit.3 - H316, Eye Irrit.2A - H315, Peau. Sens 1 B- H317, STOT SE 3 - H335 Non classé
Environnement	
<b>Statut réglementaire OSHA</b>	Ce produit est dangereux selon la norme de communication des risques OSHA.
<b>Inhalation</b>	Irritant pour les muqueuses et les voies respiratoires. Peut
<b>Ingestion</b>	causer de l'inconfort en cas d'ingestion.
<b>Contact avec la peau</b>	Irritation de la peau. Peut provoquer des réactions allergiques. Ne laissez pas le produit durcir autour d'une partie du corps ou permettre un contact continu et prolongé avec la peau. La manipulation peut assécher la peau. Irritation grave des yeux. Peut causer des rougeurs, des gonflements, des douleurs et des larmoiments.
<b>Lentilles de contact</b>	

Voies d'exposition

Pas d'information disponible.

**SECTION 3 : Composition/Informations sur les ingrédients**

Nom	Étiquette d'un produit	Classification SGH	%
sulfate de calcium	N° CAS : 7778-18-9 N° CE : 231-900-3		98 %
Ciment, portland, produits chimiques	N° CAS : 65997-15-1 N° CE : 266-043-4	Skin Irrit.2 - H315, Peau. Sens 1 B- H317, Eye Dam. 1 - H318, STOT SE 3 - H335	2 %

**SECTION 4 : PREMIERS SECOURS**Description des premiers secours**Informations générales**

Premiers soins généraux, repos, chaleur et air frais.

**Inhalation**

Si ce produit est inhalé, déplacer rapidement la personne exposée à l'air frais.

**Ingestion**

Si ce produit est ingéré, faire boire une grande quantité d'eau à la personne exposée et consulter rapidement un médecin. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

**Contact avec la peau**

Éloigner la personne affectée de la source de contamination. Retirer les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si des symptômes apparaissent après le lavage.

**Lentilles de contact**

Ne pas frotter les yeux. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux à grande eau courante propre pendant au moins quinze (15) minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Retirer les lentilles de contact si elles sont portées.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Informations générales**

La sévérité des symptômes décrits variera en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

**Inhalation**

Irritant pour les muqueuses et les voies respiratoires. Peut

**Ingestion**

causer de l'inconfort en cas d'ingestion.

**Contact avec la peau**

Irritation de la peau. Peut provoquer des réactions allergiques. Ne laissez pas le produit durcir autour d'une partie du corps ou permettre un contact continu et prolongé avec la peau. La manipulation peut assécher la peau. Irritation grave des yeux.

**Lentilles de contact**

Peut causer des rougeurs, des gonflements, des douleurs et des larmoiements.

**Voies d'exposition**

Pas d'information disponible.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Notes au médecin**

Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****Température d'auto-inflammation (°C)**

Pas d'information disponible.

**Limite d'inflammabilité - inférieure (%)**

Pas d'information disponible.

**Limite d'inflammabilité - supérieure (%)**

Pas d'information disponible.

**Point d'éclair**

Pas d'information disponible.

**Moyens d'extinction**

Utiliser des moyens d'extinction d'incendie adaptés aux matériaux environnants.

**Produits de combustion dangereux**

Pendant un incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former. Une combustion dangereuse peut entraîner, mais sans s'y limiter, la libération d'oxydes de calcium et de soufre.

**Risques inhabituels d'incendie et d'explosion****Procédures spéciales de lutte contre l'incendie**

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. L'eau pulvérisée doit être utilisée pour refroidir les contenants.

**Équipement de protection pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet fonctionnant à la demande de pression ou à un autre mode de pression positive.

**SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel****Précautions personnelles**

Utiliser la protection personnelle recommandée dans la section 8. Tenir les personnes éloignées et en amont du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Éviter d'inhaler la poussière. Utiliser un respirateur approuvé NIOSH/MSHA s'il y a un risque d'exposition à la poussière/fumée à des niveaux dépassant les limites d'exposition. Assurer une ventilation adéquate.

**Précautions environnementales Méthodes  
de nettoyage des déversements**

Le rejet dans l'environnement doit être évité.

Arrêter en toute sécurité la source de déversement. Nettoyez immédiatement les déversements. Interdire l'accès du personnel non essentiel à la zone. Porter des vêtements de protection, des lunettes et un respirateur si la ventilation n'est pas adéquate. Balayer le matériau déversé et le placer dans un récipient pour réutilisation ou élimination. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, nationales ou fédérales. Utilisez un aspirateur ou une vadrouille humide pour nettoyer la poussière. Rincer la zone de déversement avec de l'eau. Bien laver après avoir traité un déversement.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

<b>Manutention</b>	Utiliser dans des conditions bien ventilées. Éviter tout contact prolongé ou répété. Laver après manipulation. Rincer le récipient avant élimination. Ne pas utiliser de lentilles de contact. Éliminer les sources d'inflammation. Utiliser une protection individuelle appropriée lors de la manipulation (se reporter à la section 8).	soigneusement <b>tout</b> <b>8).</b>
<b>Description de l'utilisation</b>	Utiliser uniquement selon les instructions.	
<b>Précautions de stockage</b>	Conserver dans le contenant d'origine bien fermé. Conserver dans un endroit bien aéré. Conserver dans un endroit couvert, sec et climatisé, à l'écart des matières incompatibles. Conserver à l'écart des acides. Phosphore. Diazométhane. Aluminium (à haute température.)	
<b>Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)</b>	Pour plus d'informations, veuillez contacter le fournisseur.	

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Équipement protecteur



Composant	MST	TWA (8 heures)		STEL (15min)		Remarques
sulfate de calcium	OSHA		15mg/m3			Poussière totale.
Ciment, portland, produits chimiques	OSHA	50ppm	15mg/m3			

### Commentaires sur les ingrédients

OSHA

### Conditions de processus Ingénierie Mesures

Fournir une douche oculaire, un trempage rapide.

Assurer une ventilation adéquate, y compris une extraction locale appropriée, pour garantir que la valeur limite d'exposition professionnelle définie n'est pas dépassée.

### Équipement respiratoire

Un masque anti-poussière ou un masque filtrant approuvé par le NIOSH est recommandé dans les zones mal ventilées ou lorsque les limites d'exposition autorisées peuvent être dépassées. Les respirateurs doivent être sélectionnés et utilisés sous la direction d'un professionnel de la santé et de la sécurité formé conformément aux exigences de la norme OSHA sur les respirateurs (29 CFR 1910.134) et de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

### Protection des mains Protection des yeux

Lors de la manipulation de ce produit, il est recommandé de porter des gants résistants aux produits chimiques. Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou des lunettes de protection). Assurez la conformité avec la norme EPI de l'OSHA (29 CFR 1910.132 et .133) pour la protection des yeux et du visage.

### Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver les mains à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient humide ou contaminée. Retirez rapidement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

<b>Apparence</b>	Poudre.
<b>Couleur</b>	Blanc, Blanc cassé, Gris ou pigmenté. Une
<b>Odeur</b>	faible odeur.

<b>Seuil d'odeur - Inférieur</b>	NON Informations disponibles.
<b>Seuil d'odeur - supérieur</b>	NON Informations disponibles.
<b>Valeur pH, Conc. La solution</b>	9,5
<b>Point de fusion</b>	2642.0 °F
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de rupture</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>État d'inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limite d'inflammabilité-inférieure (%)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limite d'inflammabilité-supérieure (%)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur (air=1)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	2,7 g/cm <sup>3</sup> à 0,0
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité</b>	Légèrement.
<b>Température de décomposition</b>	NON Informations disponibles.
<b>Coefficient de partage ; n-octanol/eau</b>	Pas de température connue.
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Viscosité Pas d'information disponible.
	Techniquement impossible.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas d'information disponible.
<b>Masse moléculaire</b>	Pas d'information disponible.
<b>Composé Organique Volatil</b>	Pas d'information disponible.

---

## ARTICLE 10 : Stabilité et Réactivité

---

<b>Réactivité</b>	Réaction avec l'eau.
<b>Stabilité</b>	Ce produit est stable aux températures ambiantes et aux pressions atmosphériques.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne devrait pas se produire à des températures et pressions normales.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Les produits de décomposition dangereux peuvent inclure de l'oxyde de calcium et du dioxyde de soufre.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, étincelles, flammes et autres sources d'inflammation, humidité
<b>Matériaux à éviter</b>	Les matériaux incompatibles incluent les suivants : acides, phosphore, diazométhane et aluminium (à des températures élevées)

---

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

---

<b>Informations toxicologiques</b>	L'inhalation prolongée peut être nocive. L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
------------------------------------	--

<b>Toxicité aiguë (DL50 orale) Toxicité aiguë (DL50 cutanée) Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)</b>	Pas d'information disponible. Pas d'information disponible. Pas d'information disponible.
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Pas d'information disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas d'information disponible.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Pas d'information disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales : Génotoxicité - Génotoxicité in vitro - InVivo</b>	
<b>Cancérogénicité :</b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Pas d'information disponible.
<b>NTP - Cancérogénicité</b>	Le produit et ses composants ne sont pas listé.
<b>OSHA - Cancérogénicité</b>	Le produit et ses composants ne sont pas listé.
<b>Cancérogénicité du CIRC</b>	Le produit et ses composants ne sont pas listé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique : STOT - Exposition unique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée : STOT - Exposition répétée</b>	Pas d'information disponible.

Nom	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 Inhalation
sulfate de calcium	> 1581 mg/kg Rat		

## SECTION 12 : Informations écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.
<b>Toxicité aiguë - Poissons</b>	Pas d'information disponible.
<b>Toxicité aiguë - Invertébrés aquatiques</b>	Pas d'information disponible.
<b>Toxicité aiguë - Plantes aquatiques</b>	Pas d'information disponible.
<b>Dégradabilité</b>	
<b>Potentiel bioaccumulatif</b>	
<b>Mobilité</b>	Pas d'information disponible
<b>Résultats de l'évaluation PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autres effets indésirables</b>	Pas d'information disponible.

Nom	Toxicité aiguë (poisson)	Toxicité aiguë (invertébrés aquatiques)	Toxicité aiguë (plantes aquatiques)
sulfate de calcium	CL50 96 Heures 2980.00mg/l		

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

<b>La gestion des déchets</b>	Lors de la manipulation des déchets, il convient de tenir compte des précautions de sécurité applicables à la manipulation du produit.
<b>Méthodes d'élimination</b>	En vertu de la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si le produit répond aux critères RCRA pour les déchets dangereux. Les contenants ou les doublures vides peuvent contenir des résidus de produit. site de traitement des déchets pour recyclage ou élimination. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivez les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

**ARTICLE 14 : Informations relatives au transport**

<b>N° ONU (DOT/TMD)</b>	N'est pas applicable.
<b>N° ONU (IMDG)</b>	N'est pas applicable.
<b>No ONU (OACI)</b>	N'est pas applicable.
<b>Nom d'expédition approprié DOT</b>	N'est pas applicable.
<b>TMD Nom d'expédition correct</b>	N'est pas applicable.
<b>Classe de danger DOT</b>	N'est pas applicable.
<b>Étiquette de danger DOT</b>	N'est pas applicable.
<b>Classe TDG</b>	N'est pas applicable.
<b>Étiquette(s) TMD</b>	N'est pas applicable.
<b>Classe IMDG</b>	N'est pas applicable.
<b>Classe OACI</b>	N'est pas applicable.
<b>Étiquettes de transport</b>	
<b>DOT PackGroup</b>	N'est pas applicable.
<b>Groupe d'emballage IMDG</b>	N'est pas applicable.
<b>Groupe Air Pack</b>	N'est pas applicable.
<b>SME</b>	N'est pas applicable.
<b>Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin</b>	Non

**ARTICLE 15 : Informations réglementaires**Réglementations fédérales américaines

**SARA Section 302 Substances extrêmement dangereuses Quantités de planification du seuil de niveau II** Les ingrédients suivants sont répertoriés      Aucun listé.

**CERCLA/Superfund, Substances dangereuses/Quantités à déclarer (EPA)** Les ingrédients suivants sont répertoriés      Aucun listé.

**SARA Substances extrêmement dangereuses EPCRA Quantités à déclarer** Les ingrédients suivants sont répertoriés      Aucun listé.

**Rapport sur les émissions SARA 313** Les ingrédients suivants sont répertoriés      Aucun listé.

**Prévention des rejets accidentels CAA** Les ingrédients suivants sont répertoriés      Aucun listé.

**Produits chimiques hautement dangereux OSHA** Les ingrédients suivants sont répertoriés      Aucun listé.

Réglementations des États américains

**Proposition 65 de la Californie sur les cancérigènes et les toxines reproductives** Les ingrédients suivants sont répertoriés      Aucun listé.

**"Points chauds" des toxiques atmosphériques de Californie (AI)** Les ingrédients suivants sont répertoriés      Aucun listé.

**"Points chauds" des toxiques atmosphériques de Californie (A-II)** Les ingrédients suivants sont répertoriés      Aucun listé.

**Liste "Droit de savoir" du Massachusetts**

Les ingrédients suivants sont répertoriés  
sulfate de calcium  
Ciment, portland, produits chimiques

**Liste "Droit de savoir" du Rhode Island** Les ingrédients suivants sont répertoriés  
Aucun listé.

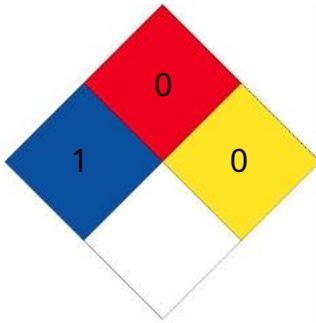
**Liste "Droit de savoir" du Minnesota** Les ingrédients suivants sont répertoriés  
sulfate de calcium  
Ciment, portland, produits chimiques

**Liste "Droit de savoir" du New Jersey** Les ingrédients suivants sont répertoriés  
sulfate de calcium  
Ciment, portland, produits chimiques

**Liste "Droit de savoir" de Pennsylvanie** Les ingrédients suivants sont répertoriés  
sulfate de calcium  
Ciment, portland, produits chimiques

**ARTICLE 16 : Autres informations**

ASSOCIATION NATIONALE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES (NFPA)



SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES (HMIS)

<b>Santé</b>	1
<b>Inflammabilité</b>	0
<b>Danger physique</b>	0
<b>Protection personnelle</b>	B

Commentaires de révision

Date de révision

22/05/2015

Révision

1

Clause de non-responsabilité

Ces informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. Ces informations sont, à la connaissance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou représentation n'est faite quant à son exactitude, sa fiabilité ou son exhaustivité. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation de ces informations à son usage particulier.